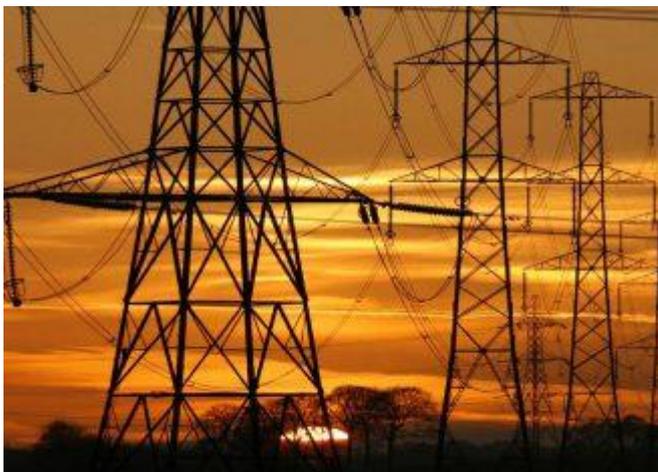


Tunisie : L'auto-production d'électricité va rapporter gros !



La Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) a reçu, au cours des deux derniers jours, une dizaine de réponses et de demandes d'informations, concernant la proposition qu'elle vient de lancer, mardi, relative à l'adoption d'une tarification incitative à appliquer sur le surplus de l'électricité généré par les auto-producteurs d'électricité et orienté sur le réseau de la STEG. Samia Chaieb, directrice à la STEG, a précisé, dans une déclaration, jeudi, à l'agence TAP, que cette offre, destinée aux industriels surtout parmi ceux exerçant dans l'activité de cogénération, s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2018, puisque ça permettra d'éviter les coupures d'électricité. " Nous avons enregistré, au cours de l'année dernière, des coupures d'électricité répétées dans plusieurs régions du pays, et durant des périodes différentes de la journée ", a-t-elle rappelé.

D'après la responsable, cette proposition regroupe deux offres. La première exige à l'industriel affilié à cette opération de s'engager à mettre à la disposition de la STEG une capacité bien déterminée d'électricité, durant les deux mois de juillet et d'août, notamment au cours de la période de pointe matinales de la consommation (de 11h00 du matin à 15h00), et en contre partie, la Société lui offre des primes incitatives. Il est à rappeler que le tarif interruptible a été lancé en 1993, mais il a été suspendu en 2003. Il a été, par la suite, réactivé au cours des années 2013, 2014 et 2015. "Le tarif interruptible n'a pas été encore fixé pour l'année en cours. Une proposition a été avancée aux auto-producteurs et on s'attend à ce qu'elle soit discutée au niveau de la direction générale de la STEG, avant qu'elle soit déposée au ministère de l'Energie, des mines et des énergies renouvelables", a fait savoir la responsable. Chaieb a indiqué, aussi, qu'on recense 27 auto-producteurs d'électricité, et que le tarif en vigueur dépend des heures de pointe de consommation. Ainsi, le tarif passe de 115 millimes/kwh durant la journée, à 168 millimes/kwh, durant les heures de pointe au cours du soir, et à 182 millimes/kwh, tout au long des heures de pointe le matin. Durant la nuit, le tarif ne dépasse pas les 87 millimes/kwh.

En ce qui concerne la deuxième offre, la responsable a souligné qu'elle est destinée aux clients de la STEG de haute et moyenne tension, dont la plupart sont des industriels. "En fait, en cas d'une demande croissante d'électricité, la Société appellera ces industriels à réduire leur consommation électrique et d'orienter cette énergie sur son réseau. En contre partie, la STEG propose une compensation financière importante, qui sera réduite de leur facture électrique. Le montant de cette compensation n'a pas été encore fixé". La STEG avait enregistré, durant la saison estivale 2017, un pic de consommation de l'ordre de 4025 Mw, alors que l'accroissement annuel de la demande est estimé à 6%, ce qui correspond à l'implantation d'une capacité de production supplémentaire annuelle de 170 Mw.

Source : African Manager